



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/EX(31)/L.3  
15 mai 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Trente et unième réunion directive

**PRÉPARATION DE LA ONZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE  
DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE  
ET LE DÉVELOPPEMENT (CNUCED XI)**

**Question de fond de l'ordre du jour provisoire de la onzième session de  
la Conférence et thèmes subsidiaires approuvés lors des consultations  
du Président du Conseil du 14 mai 2003**

Renforcer la cohérence entre les stratégies nationales de développement et les processus économiques mondiaux pour la croissance économique et le développement, en particulier des pays en développement

*Réaliser les objectifs de développement fixés pour le Millénaire exigera une plus grande cohérence entre, d'un côté, les processus internationaux et les négociations internationales, notamment dans les domaines du commerce, de l'investissement et de la technologie, et, de l'autre, les diverses stratégies nationales de développement en vue d'accélérer la croissance économique et de promouvoir un développement durable. Le rôle de la CNUCED dans les limites de son mandat devrait être de contribuer à cette cohérence.*

### **Thèmes subsidiaires**

- Les stratégies de développement dans une économie internationale mondialisée;
- Le renforcement des capacités productives et de la compétitivité internationale;
- La contribution effective du système commercial international et des négociations commerciales au développement;
- Un partenariat pour le développement.

-----